

Déclaration de Robert Bothereau sur l'idée d'un pool franco-allemand (11 mai 1950)

Légende: Le 11 mai 1950, Robert Bothereau, secrétaire général de la Confédération générale de travail-Force ouvrière (CGT-FO), exprime son espoir dans la réalisation progressive de l'unité européenne.

Source: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Archives Jean Monnet. Fonds AMG. 1/5/3.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, Lausanne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_robert_bothereau_sur_l_idee_d_un_pool_franco_allemand_11_mai_1950-fr-b1e64fa4-0472-4309-bd73-72f38f286bfb.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Déclaration de Robert Bothereau (11 mai 1950)

La C.G.T.-F.O. ne s'est pas encore prononcée officiellement sur le projet.

Toutefois, compte tenu des idées émises par la C.G.T.-F.O. en matière d'organisation de l'Europe, compte tenu de sa position relative aux projets d'union douanière franco-italienne, nous envisageons favorablement toute mesure renforçant l'unité européenne, et le projet en cause entre dans ce cadre.

Nous considérons que l'accord-projet ne peut être en soi un aboutissement, mais un noyau autour duquel d'autres ententes intéressant d'autres produits et d'autres territoires peuvent et doivent être réalisées.

Evidemment, les syndicalistes français, comme aussi les syndicalistes allemands, devront surveiller la manière dont l'idée qui prend corps sera réalisée dans la pratique.

Nous savons que l'existence d'une Europe économiquement et socialement organisée est nécessaire à l'équilibre du monde et que l'Europe ne peut se construire sans l'Allemagne.

C'est dans cet état d'esprit que nous souscrivons à l'idée d'un pool franco-allemand qui doit être étendu à toutes les nations de l'Europe.